

Factsheet: Skagen Global A

Rapport mensuel au 31-10-24

Durée indéterminée

Catégorie: Actions Globaux

VNI: **322,483** EUR

Rating Morningstar™: 

Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissements. La notation Morningstar de ★ à ★★★★★ constitue une évaluation quantitative des performances passées d'un fonds d'investissement, tenant compte des risques et des coûts imputés. Elle ne prend pas en compte les éléments qualitatifs et est calculé selon une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et comparés à des fonds d'investissement similaires en fonction de leur score. Ensuite ils reçoivent d'une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, 5 étoiles sont prévues pour 10% des scores les plus élevés, 4 étoiles pour les 22,5% suivants, 3 étoiles pour les 35% intermédiaires, 2 étoiles pour les 22,5% suivants, et 1 étoile pour les 10% les moins performants. La notation est calculée mensuellement en fonction du rendement historique sur trois, cinq ou dix ans et ne tient pas compte de l'avenir. Les compartiments qui n'existent pas encore depuis 3 ans ne recevront pas de notation. Pour plus de détails sur la méthodologie de calcul, veuillez vous référer à <https://www.morningstar.com/views/research/ratings>.

Politique d'investissement

Objectif

L'objectif du Fonds est de fournir aux porteurs de parts le meilleur rendement possible compte tenu du niveau de risque encouru, en s'appuyant sur un portefeuille activement géré d'actions mondiales.

Stratégie d'investissement

SKAGEN Global est un fonds activement géré dans le cadre d'un mandat de placement mondial. La stratégie du Fonds consiste à investir dans des sociétés de premier ordre sousévaluées au titre desquelles les gestionnaires de portefeuille peuvent identifier des catalyseurs manifestes à même de faire se réaliser leur véritable valeur. Afin de réduire le niveau de risque, le Fonds cherchera à préserver un équilibre géographique et sectoriel raisonnable. De manière générale, SKAGEN applique un horizon de placement à long terme et privilégie la valeur fondamentale et les bénéfices des entreprises, plutôt que les tendances de marché à court terme. Pour l'heure, SKAGEN Global n'investit pas dans des produits dérivés.

Indice de référence

L'indice de référence du fonds est le MSCI All Country World Daily Total Return Net \$ en NOK.

Dividendes

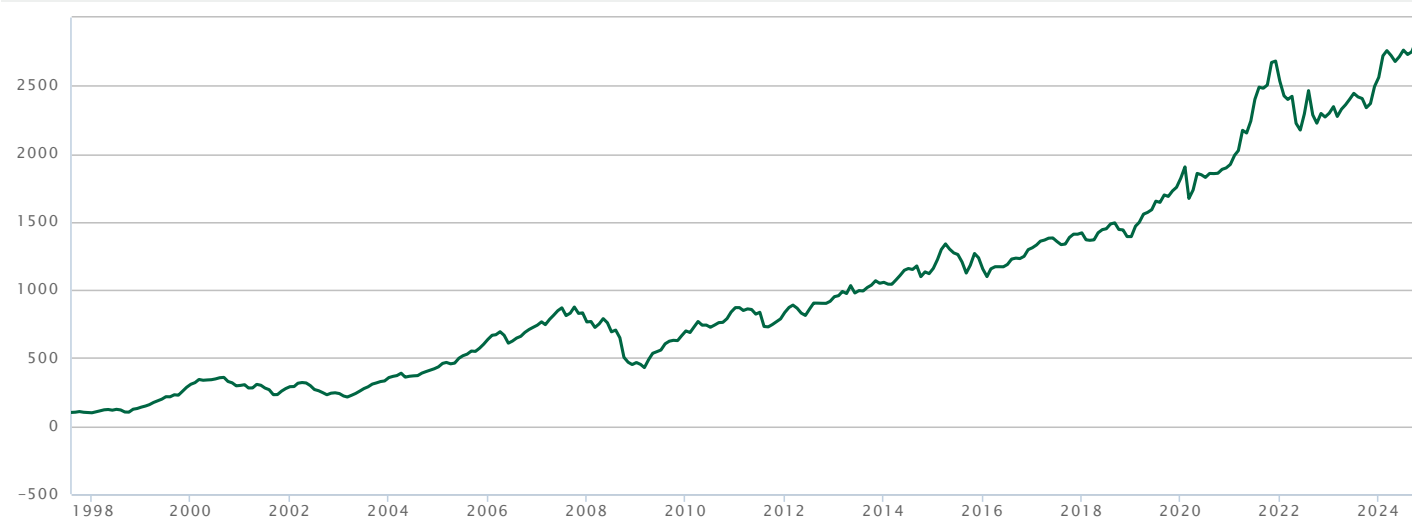
Les dividendes reçus par le fonds sont automatiquement réinvestis dans celui-ci et sont donc compris dans la valeur des parts.


Période d'investissement

SKAGEN Global convient aux investisseurs qui disposent d'un horizon d'investissement de plus de cinq ans. Les souscriptions et rachats de parts sont possibles tous les jours ouvrés en Norvège. Le montant minimum de souscription s'élève à 50 EUR

Cette politique de placement fait partie intégrante de la fiche d'informations clés pour l'investisseur.

Évolution de 100 € investis dans ce compartiment depuis 05-08-97 au 31-10-24



 Skagen Global A

Source: Infront, basée sur les informations fournies par des tierces parties. Le graphique est basé sur les années précédentes et ne constitue donc pas d'indicateur fiable pour l'avenir.

Rendements

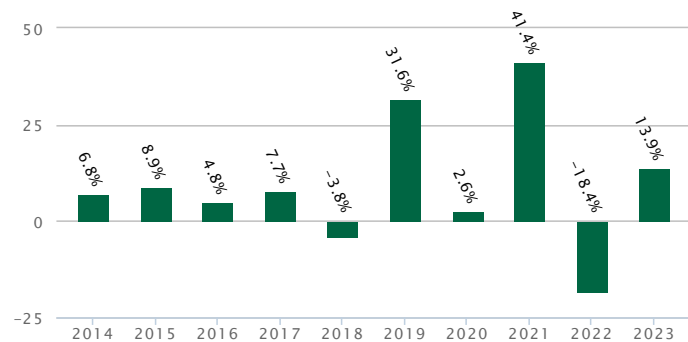
Rendements bruts cumulés (moins d'un an) et annualisés (un an ou plus) au 31-10-24*

	1 mois	3 mois	YTD*	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Skagen Global A	+0,02%	-0,35%	+10,01%	+21,16%	+1,92%	+9,13%	+8,79%	+12,73%

* depuis le début de l'année

Rendements bruts par année calendrier au 31-12-23*

(par année calendrier, l'année comptable se clôturant le 31 décembre)



Skagen Global A

* Les rendements bruts mentionnés sont calculés dans la devise du fonds (compartiment de sicav) et ne tiennent pas compte des éventuels frais d'entrée et de sortie ni des taxes. Les prestations indiquées sont celles du passé et ne constituent pas une garantie pour les prestations futures. Source: Infront

Dividendes bruts

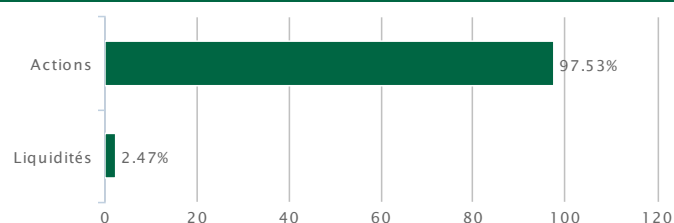
Distribue un dividende Non

Composition

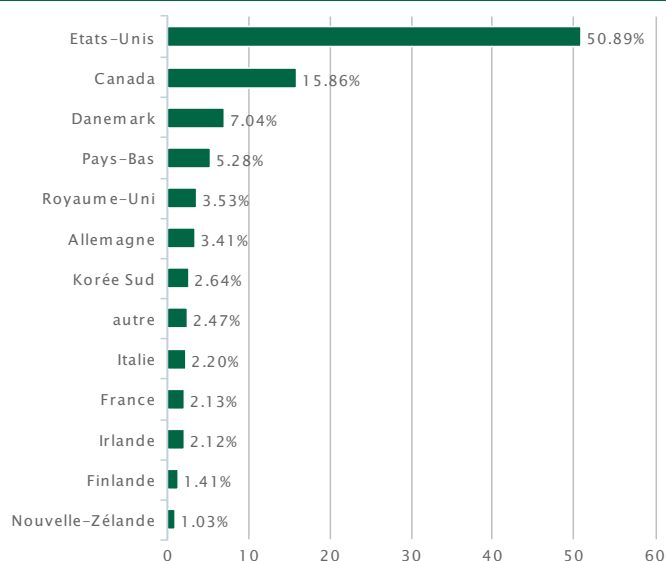
Positions principales

Dsv a/s	7,04%
Canadian Pacific Railway Ltd	6,97%
Abbott Laboratories	5,55%
Alphabet Inc Class C	5,34%
Moody's	4,92%
TMX GROUP LTD	4,65%
Intercontinental Exchange Inc	4,55%
J.P Morgan Chase and Co	4,34%
Mastercard Inc	3,89%
MSCI INC	3,87%

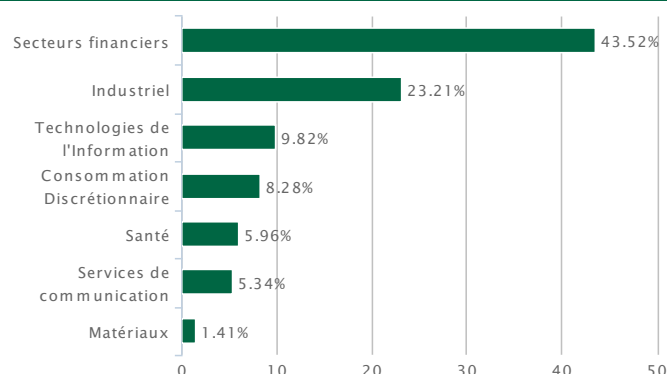
Répartition par classe d'actifs



Répartition par région - standardisé



Répartition par secteur - standardisé



Caractéristiques

Général

Type de parts	Actions de capitalisation
Taille de la classe d'actions	2.579.757.018,64 EUR
Taille du compartiment	3.138.503.412,47 EUR
Nombre de parts	10.133.440,00
Devise	EUR
Code ISIN	NO0008004009
Benchmark	MSCI All Country World Daily Total Return Net \$ en NOK
Horizon d'investissement	Minimum 5 ans
Structure juridique	Skagen Global SICAV, société d'investissement de droit Norvégien
Compartiment de	Skagen Global
Service financier	CACEIS Belgium SA/NV, Avenue du Port 86C b320, 1000 Brussels, Belgium
Distributeur	Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles
Société de gestion	Skagen NL
Gestionnaire(s)	Chris-Tommy Simonsen Søren M. Christensen

L'indicateur de risque



Cet indicateur mesure le risque de fluctuation des prix. L'évaluation du risque fondée sur la volatilité historique du fonds, calculée en utilisant des données hebdomadaires sur les cinq dernières années, place SKAGEN Global A dans la catégorie 6. Cela signifie que l'achat de parts est associé à un risque élevé de fluctuation des cours. La position du fonds sur l'échelle de risque n'est pas fixe et peut varier dans le temps. L'investissement dans le fonds comporte des risques, qui découlent des fluctuations des marchés, de l'évolution des taux de change, du niveau des taux d'intérêt, du contexte économique en général ainsi que des situations spécifiques à certains secteurs ou certaines entreprises. La répartition des investissements en actions au sein du fonds découle de la philosophie d'investissement de SKAGEN. L'objectif de cette dernière est d'identifier les sociétés peu connues, mal couvertes par les analystes et sous-valorisées. Cette philosophie d'investissement prend en compte la valorisation des entreprises, les types de produits ou de marchés, l'endettement ainsi que la liquidité des instruments financiers. Outre les dispositions législatives, SKAGEN a mis en place des normes internes en matière de répartition des investissements

Valeur nette d'inventaire (VNI)

Première VNI	12,29 EUR au 05-08-97
Périodicité	Quotidienne
Publication sur le site internet	http://www.tijd.be http://www.lecho.be http://www.nagelmackers.be https://www.skagenfunds.nl/

Souscription minimale

Minimum de souscription initial	250,00 NOK
Minimum de souscription supplémentaire	250,00 NOK

Dates appliquées pour les ordres

Ordres reçus par Nagelmackers avant	J = date de la clôture de la période de réception des ordres de même que date de la valeur nette d'inventaire publiée : chaque jour ouvrable bancaire avant 14 heures.
Date d'évaluation du cours	J+1 jour ouvrable bancaire à Bruxelles = date de calcul de la valeur nette d'inventaire.
Date-valeur	J = date de valeur des souscriptions J + 1 = date valeur des remboursements. Par exception, et pour des montants plus importants, la date valeur J+ 3 peut être utilisée par l'administrateur.

entre les secteurs et de liquidité des instruments financiers dans lesquels le fonds investit. SKAGEN a mis au point des procédures internes visant à réduire le risque d'erreurs opérationnelles susceptibles d'affecter le fonds.

La performance du fonds peut varier de manière considérable sur l'année. Les gains ou pertes des porteurs de parts dépendront donc du moment précis auquel les parts seront souscrites ou rachetées. Le fonds investit dans une vaste gamme de titres, de régions et de secteurs. Ainsi, la valeur du fonds est soumise à moins de fluctuations que si celui-ci investissait dans un seul titre ou dans un nombre restreint de titres. Le fonds répartit le risque grâce à cette diversification.

Pour un aperçu complet des risques de ce fonds, nous vous renvoyons au paragraphe y afférent dans le prospectus, disponible au prestataire de services financiers ou via le site web.

Frais

Frais d'entrée (par souscription)	Maximum 1%
Frais de sortie	Aucun
Frais de gestion	1,00%
Frais courants	1,00%. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.
Frais de conversion	Aucun
Commission de performance	Toute surperformance de la valeur des actifs par rapport à l'indice de référence, calculée quotidiennement, sera répartie entre les porteurs de parts et la Société de gestion avec un ratio 90/10. Les commissions de performance sont calculés quotidiennement et facturés annuellement.
Swing price	D'application. Voir prospectus pour plus d'ample information.
Anti-dilution levy	Aucun
Droits de garde sur compte-titres	Gratuit en cas de conservation sur un compte-titres chez Nagelmackers S.A.







Fiscalité belge

Taxe sur Opérations de Bourse (TOB.)*	1,32% (max. 4.000 EUR) d'application en cas de vente.
Précompte mobilier sur dividende*	Pas d'application
Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS)*	Pas d'application

Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS) de 30% pour tout investisseur personne physique résident fiscal belge sur tout ou partie de la plus-value réalisée lors du remboursement de part(s) de fonds de placement qui investissent plus de 10% de leurs actifs directement ou indirectement en créances (obligations, liquidités...). En cas de moins-value, aucun précompte mobilier n'est dû.

* Exonération pour les non-résidents pour autant que l'attestation requise ait été signée.

Documents

 Document d'informations clés	français
 Document d'informations clés	néerlandais
 Prospectus	français
 Prospectus	anglais
 Rapport annuel	anglais
 Rapport semestriel	anglais

Le prospectus, le document informations clés pour l'investisseur, l'estimation des frais avant transaction et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur le site web : <http://www.skagenfunds.nl>

Lexique

HIGH YIELD BONDS: Titres à revenu fixe émis par des sociétés ayant une mauvaise notation de crédit. Ils offrent des rendements plus élevés, mais sont associés à des risques plus grands pour les investisseurs.

EMERGING MARKETS HARD CURRENCY: titres à revenu fixe de tout type d'émetteur des pays émergents, émis en devise forte (USD ou EUR)

FIXED INCOME: Placements au taux fixes, comme des obligations et des liquidités.

INVESTMENT GRADE: Notation de crédit des titres à revenu fixe, par laquelle les agences de notation certifient une bonne à très bonne solvabilité. Ceci signifie un rating de BBB- ou supérieur chez Standard & Poor's ou un rating identique chez Moody's ou Fitch. Pour ces obligations, on suppose que le risque de défaut est inférieur à celui des obligations assorties d'une faible note de crédit. « Défaut de paiement » se réfère à une société qui n'est plus en mesure d'effectuer des paiements d'intérêts ou de rembourser l'investissement initial.

VOLATILITÉ: La variation du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque encouru par l'investisseur est important.

SOLVABILITÉ (RATING): Mesure de la capacité d'une personne, d'un État ou d'une entreprise à payer ses dettes. Plus la solvabilité est élevée, plus il est facile d'obtenir des prêts auprès de tiers.

SWING PRICING: Le swing pricing est une technique qui sert à éliminer l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire d'un fonds ou compartiment provoqué par les entrées et sorties de participants dans ce fonds ou compartiment. Cette technique vise à protéger les participants du fonds ou compartiment qui ne veulent pas en sortir. Dans la pratique, ce sont les participants entrants ou sortants qui supportent les coûts engendrés par leurs transactions.

AUTRE: La mention "Autre" présente sur un graphique fait référence aux instruments qui ne figurent pas dans la répartition appliquée.

PAYS EMERGENTS: Les marchés émergents sont des nations où l'activité sociale et entrepreneuriale se développe rapidement et qui sont sur la voie de l'industrialisation.

Taxe anti-dilution: Le fonds peut choisir de facturer des frais supplémentaires à l'entrée ou à la sortie. Cela n'est possible que lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le produit de la taxe est directement affecté au fonds.

SFDR: Le règlement sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR) est une réglementation européenne introduite pour améliorer la transparence sur le marché des produits d'investissement durable, pour empêcher l'écoblanchiment et pour accroître la transparence sur les déclarations de durabilité faites par les acteurs du marché financier.

répartition des échéances: répartition (graphique) des échéances des obligations

répartition par notation: Distribution (graphique) des notations des obligations dans le portefeuille du fonds.

Informations légales

- Par le terme « fonds », il faut comprendre sicav (société d'investissement à capital variable), ou le compartiment de la sicav, ou un fonds commun de placement.
- **Il convient de prendre toute décision d'investissement dans l'instrument financier visé dans le présent document après avoir pris connaissance de la version la plus récente du prospectus et des Informations Clés pour l'Investisseur.**
- Les informations reprises dans ce reporting ne tiennent pas compte de la situation financière, de l'expérience, des connaissances et des objectifs d'investissement propres à chaque investisseur : il est dès lors indiqué à chaque investisseur potentiel de recueillir des informations supplémentaires auprès de son agence Nagelmackers.
- La rédaction de ce document s'effectue par Nagelmackers sur la base de sources sélectionnées avec la plus grande attention, et considérées complètes et fiables.

Editeur responsable : Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles - 0404.140.107

Toute plainte peut être adressée à l'attention du Service Plaintes de la Banque Nagelmackers S.A. (Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles), via nagelmackers.be ou via plaintes@nagelmackers.be. Vous pouvez aussi vous adresser au promoteur de l'OPC : Skagen AS, P.O. Box 160, 4001 Stavanger, Norway. Vous pouvez aussi vous adresser à l'autorité compétente pour les services bancaires et d'investissement ainsi que pour la distribution d'instruments financiers (Ombudsman pour les contentieux financiers, Boulevard du Roi Albert II 8 à 1000 Bruxelles) via Ombudsman@Ombudsfin.be.

Powered by

